

FAQ relative au COVID-19 et aux animaux

Comment dois-je me préparer à une infection au coronavirus 2019 (COVID-19) si j'ai un animal ?

Prenez le temps maintenant de **planifier et de préparer vos animaux de compagnie** au cas où vous ne pourriez plus vous occuper d'eux ou devriez aller à l'hôpital en raison du COVID-19. Pour un guide téléchargeable que vous pouvez compléter pour aider à la planification d'urgence pour les animaux de compagnie, consultez le site [nyc.gov](https://www.nyc.gov) et accédez à **pets and service animals** (animaux de compagnie et d'assistance).

Élaborez un plan — Préparez-vous à une urgence de santé humaine :

- Désignez une personne de confiance qui peut s'occuper de votre animal (membre de la famille, ami.e, voisin.e, collègue). La personne de confiance identifiée doit avoir les clés de votre domicile, connaître votre domicile, votre animal de compagnie et votre plan d'urgence, et avoir vos coordonnées.
- Consignez les informations importantes concernant votre animal de compagnie afin de pouvoir y accéder facilement en cas d'urgence.
- Préparez un kit d'urgence pour chaque animal de compagnie avec de la nourriture de base, des provisions, des médicaments, son identification, une liste des personnes à contacter en cas d'urgence, les coordonnées de votre vétérinaire et une preuve de vaccination.
- Gardez un collier/harnais, une laisse et le kit d'urgence de votre animal dans un endroit facile à trouver.
- Ayez à portée de main des caisses, de la nourriture, de la litière supplémentaire et d'autres objets nécessaires au déplacement rapide des animaux de compagnie.
- Si vous avez des voisins qui ont besoin d'aide, proposez-leur d'accueillir ou de promener leur chien.
- Mettez à jour les vaccinations de vos animaux (rage, Bordetella) au cas où il serait nécessaire de les mettre en pension.
- Si votre animal prend des médicaments, demandez à votre vétérinaire de vous en fournir une quantité supplémentaire.
- Assurez-vous que tous les médicaments sont accompagnés de la posologie et des instructions d'administration.
- Si vous n'avez pas de jardin, veillez à avoir à portée de main des produits de nettoyage supplémentaires et du papier journal ou des couches pour chiots si vous ne pouvez pas quitter votre maison pour promener votre chien.

Vérifiez que l'identification est correcte :

- Les chiens et les chats doivent porter à tout moment un collier ou un harnais, une médaille de vaccination antirabique et une médaille d'identification. Les médailles d'identification doivent comporter votre nom,

vosre adresse et votre numéro de téléphone, ainsi que le numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas d'urgence.

- Assurez-vous que la micropuce de votre animal est enregistrée et à jour.

Soins vétérinaires :

- Les soins vétérinaires d'urgence sont un service essentiel. Toutefois, de nombreux hôpitaux et cliniques vétérinaires adaptent leurs pratiques pour tenir compte des directives en matière de distanciation sociale liées au COVID-19. Si votre animal de compagnie a besoin de soins, **appelez d'abord votre vétérinaire pour déterminer la marche à suivre.**

Mon animal de compagnie peut-il me transmettre le COVID-19 ?

À ce jour, il n'existe aucune preuve que les animaux de compagnie contribuent à la pandémie de COVID-19. Le virus à l'origine du COVID-19 semble se transmettre exclusivement d'humain à humain. Quelques études suggèrent que même si les chiens peuvent être infectés, ils ne tombent pas malades et ne propagent pas le COVID-19. Les chats peuvent être infectés, et il y a quelques cas de chats malades. Cependant, à l'heure actuelle, il n'existe aucun signalement de propagation du COVID-19 des chats à l'être humain.

Le pelage d'un animal de compagnie peut-il propager le virus à l'origine du COVID-19 ?

Il n'existe aucun signalement indiquant que des virus susceptibles de provoquer des maladies respiratoires, y compris le COVID-19, peuvent être transmis par le pelage d'un animal de compagnie.

J'ai contracté le COVID-19 et j'ai un animal de compagnie. Que dois-je faire ?

À l'heure actuelle, rien ne prouve que les animaux de compagnie peuvent transmettre le COVID-19. Cependant, comme il existe un petit nombre de signalements de personnes ayant transmis le COVID-19 à leur animal de compagnie, mieux vaut limiter les contacts avec vos animaux de compagnie si vous êtes malade. Maintenez une distance avec vos animaux de compagnie, comme vous le feriez avec les autres membres du foyer. Dans la mesure du possible, demandez à un autre membre de votre foyer ou à une personne de confiance de s'occuper de vos animaux pendant que vous êtes malade. Si vous devez vous occuper de votre animal de compagnie ou être en présence d'animaux lorsque vous êtes malade, lavez-vous les mains avant et après toute interaction avec eux. Évitez de serrer vos animaux de compagnie dans vos bras, de les embrasser et de partager de la nourriture avec eux ; de tousser ou d'éternuer sur eux ; et de permettre aux animaux de différents foyers de se mêler les uns aux autres. Lavez la literie, les laines, les colliers, la vaisselle et les jouets des animaux de compagnie de la même manière que vous nettoieriez les autres surfaces de votre domicile. Pour plus d'informations, consultez le site [cdc.gov](https://www.cdc.gov) et recherchez **if you have animals** (si vous avez des animaux).

L'être humain peut-il transmettre ce virus aux animaux et, si oui, quels sont les animaux à risque ?

Nous sommes encore en train d'apprendre à connaître ce nouveau coronavirus et comment il se propage. Des cas de personnes atteintes du COVID-19 l'ayant transmis

à des animaux, notamment à des tigres et lions du zoo du Bronx, et à deux chats de compagnie dans deux foyers différents, ont été rapportés aux États-Unis. Des études supplémentaires sont nécessaires pour comprendre si et comment différents animaux pourraient être affectés par le COVID-19.

Mes chats peuvent-ils contracter le COVID-19 ?

Aux États-Unis, deux chats ont été testés positifs au COVID-19. Ces deux animaux de compagnie ont été testés après avoir présenté de légers symptômes de maladie respiratoire. Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur le site [cdc.gov](https://www.cdc.gov) et rechercher l'article **confirmant la contamination par le COVID-19 de deux chats de compagnie à New York**.

Que dois-je faire si je pense que mon animal est porteur du virus ?

Appelez votre clinique vétérinaire en cas de questions sur la santé de votre animal. Afin de s'assurer que la clinique vétérinaire est prête à accueillir l'animal domestique, le propriétaire doit appeler à l'avance et organiser le rendez-vous à l'hôpital ou à la clinique. Si vous êtes malade, n'emmenez pas vous-même votre animal de compagnie chez le vétérinaire. Assurez-vous que votre vétérinaire sait que votre animal a été exposé à une personne atteinte du COVID-19 et informez-le si votre animal présente des signes de la maladie. Les vétérinaires qui pensent qu'un animal doit être testé contacteront les responsables de la santé animale de l'État, qui travailleront avec les autorités de santé publique et animale pour décider si des échantillons doivent être prélevés et analysés.

J'aide quelqu'un qui est malade en promenant son chien. Comment rester en sécurité ?

Pratiquez toujours la distanciation sociale (physique) si cette personne est encore à la maison, ainsi que lorsque vous êtes en promenade. Portez des gants lorsque vous entrez dans le domicile de la personne ainsi que lorsque vous manipulez des objets, comme une laisse ou des jouets pour chiens, qui se trouvaient dans le domicile. Suivez les directives générales du Département de la santé sur le port d'un masque lorsque vous êtes en déplacement dans la communauté tout en promenant votre chien. Même les personnes qui ne se sentent pas malades ou qui ne présentent pas de symptômes peuvent propager le virus.

Les vétérinaires et les animaleries sont-ils ouverts ?

Les soins vétérinaires essentiels, la vente au détail d'aliments pour animaux et les activités des refuges pour animaux sont tous considérés comme des services essentiels dans l'État de New York, et sont donc exemptés du décret présidentiel « PAUSE ». Pour plus d'informations sur les activités animalières exemptées, consultez le site [agriculture.ny.gov](https://www.agriculture.ny.gov) et recherchez **Interim Guidance for Animal Care Operations** (Directives provisoires pour les activités de soins animaliers).

Comment puis-je pratiquer au mieux la distanciation sociale (physique) avec un animal de compagnie ?

Lorsque vous promenez votre chien, gardez au moins 6 pieds (1,8 m) entre vous et les autres. N'oubliez pas non plus que dans la ville de New York, la loi stipule que votre

chien doit être tenu par une laisse ne dépassant pas 6 pieds (1,8 m). Une fois rentré chez vous, lavez-vous les mains à l'eau et au savon. Suivez les directives générales du Département de la santé sur le port d'un masque lorsque vous êtes en déplacement dans la communauté tout en promenant votre chien. Même les personnes qui ne se sentent pas malades ou qui ne présentent pas de symptômes peuvent propager le virus.

Puis-je encore adopter ou accueillir un animal d'un refuge pour animaux ?

Oui. Il n'existe aucune preuve que les animaux de compagnie, y compris les animaux issus des refuges, soient une source potentielle de COVID-19. De nombreux refuges pour animaux continuent à rechercher des candidats à l'adoption et au placement en famille d'accueil. Pour des informations complémentaires à jour sur les activités et les politiques en matière d'adoption et de placement en famille d'accueil des centres de soins animaliers de la ville de New York, consultez le site nycacc.org/help.

J'ai des difficultés à m'occuper de mon animal de compagnie. Quelles sont les ressources disponibles pour m'aider à prendre soin de mon animal ?

Le groupe spécial chargé de la planification animale du service de Gestion des urgences de la ville de New York (New York City Emergency Management) a mis en place des ressources pour vous aider à prendre soin de vos animaux de compagnie pendant la crise du COVID-19. Appelez le 311 et dites « COVID-19 and Pets » (COVID-19 et animaux de compagnie) ou appelez le 877 204 8821 pour être mis en relation avec le standard téléphonique dédié aux animaux de compagnie de la ville de New York pendant l'épidémie de COVID-19. La permanence téléphonique consacrée aux animaux de compagnie est ouverte 7 jours sur 7, de 8 h 00 à 20 h 00.

Pour des informations générales sur le COVID-19, y compris la manière de se prémunir contre la stigmatisation, consultez le site nyc.gov/coronavirus ou cdc.gov/covid19. Pour des informations en temps réel, envoyez « COVID » au 692 692. Des frais liés à l'envoi des messages et des données peuvent s'appliquer.

Le Département de la santé de NYC peut modifier ses recommandations à mesure que la situation évolue.

26/04/2020